



# Règles de vie

## 1) La ponctualité : les horaires d'entraînement et de match.

Il est important de respecter les horaires d'entraînement. Les joueurs doivent être prêts pour le début de la séance. Pour les matchs, il est demandé de respecter les horaires de RdV.

## 2) L'assiduité.

Il est souhaitable que les joueurs soient présents aux entraînements comme aux matchs. Ceci est important pour l'esprit d'équipe, que le groupe évolue ensemble et fasse les mêmes efforts. En cas d'absence un samedi, il faut prévenir au plus tard le mercredi soir précédent.

## 3) La disponibilité.

Chaque joueur sera sollicité sur l'arbitrage de nos matchs à domicile durant la saison (le samedi matin en U7, U9 ou U11). Votre participation pour aider les dirigeants et entraîneurs, votre présence pour supporter les autres équipes du club, sont toujours les bienvenues, tout comme votre participation aux différents événements de la vie du club (soirées, assemblée générale, tournois...).

## 4) Le comportement.

Le comportement de tous joueurs de l'équipe compte autant que ses performances sportives. Vis-à-vis de nos spectateurs et de nos plus jeunes licenciés, vous devez être exemplaires.

- Respect des entraîneurs, dirigeants, arbitres, partenaires, adversaires.
- Respect du matériel et des locaux.
- Respect et attitude identique à l'extérieur comme à domicile.
- Respect des véhicules lors des déplacements (douches obligatoires).

## 5) La responsabilité.

Chaque joueur est responsable de ses affaires et de sa santé, il doit avoir la totalité de son équipement de footballeur lors des entraînements et des matchs (chaussures, protège-tibias, gourde).

L'association se décharge de toute responsabilité en cas d'incident pouvant survenir en dehors des horaires de l'entraînement.

## 6) La communication.

Lorsque l'entraîneur, le capitaine, le dirigeant parle au groupe, que ce soit aux matchs ou aux entraînements, le joueur doit être à l'écoute et attendre son temps de parole pour s'exprimer.

La communication doit être au cœur de notre activité sportive, elle permet de résoudre au plus tôt toute éventuelle difficulté.

Tout joueur ne respectant pas ces règles de vie, s'expose à d'éventuelles sanctions.

A ....., le .....

(Signature du joueur précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Coordonnées du joueur :

Prénom NOM	
N° tél. portable (parent et/ou joueur)	
Adresse e-mail (parent et/ou joueur)	



# Autorisation parentale

Je soussigné ..... autorise mon(mes) enfant(s) :

à participer aux activités organisées par le Groupements de Jeunes Val de Jouanne et autorise les encadrants à prendre les dispositions nécessaires pour que soient donnés en cas d'urgence, les premiers soins médicaux.

Remarques et/ou recommandations particulières à signaler sur le plan médical : .....

Personne à contacter en cas de besoin : .....

N° de téléphone : ..... N° de portable : .....

E-mail : .....

Dans ce cadre des activités du football, et dans le cas où je ne suis pas présent pour emmener mon enfant en déplacement à l'extérieur de la commune, j'autorise les encadrants et les parents accompagnateurs à le transporter dans leur véhicule personnel (voitures individuelles, exceptionnellement autocar).

J'autorise le Groupements de Jeunes Val de Jouanne à diffuser sur ses supports de communication (site internet, article de presse) les photos sur lesquelles mon enfant est photographié au cours de la saison sportive.

Je décharge ces encadrants, de toute responsabilité en cas d'incident pouvant survenir en dehors des horaires de l'entraînement et des rencontres.

## Charte des parents

☞ *Je suis supporter, j'encourage mon enfant et toute l'équipe.*

☞ *Je soutiens l'encadrant.*

☞ *Comme le joueur, je respecte les adversaires et les arbitres.*

☞ *Je suis disponible en cas de besoin et assure le transport des enfants.*

A ....., le .....

(signature des parents, ou du représentant légal, précédé de la mention « Lu et approuvé »)